

SÉANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026_08

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECT

Nombre de membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Pour	Contre	Abstentions
15	14	1	15	0	0

L'an deux mille vingt-six, le 10 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal d'Ectot-l'Auber, convoqués par le Maire, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Nicolas MEKIL, Maire.

Étaient présents : Mme Stéphanie BEUVIN, M. Mathieu BIGOT, M. Gérard BOLLINNE, Mme Fanny CREVEL, M. Fabrice DAJON, M. Vivian DELAFOSSE, M. Didier DELAMARE, M. Anthony HILT, Mme Géraldine KOZIELEK, M. Nicolas MEKIL, Mme Hélène MELINE, Mme Allison MEUNIER, Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN, Mme Aurélie VINCENT.

Étaient excusés : -

Étaient excusés avec pouvoir : M. Eric PUYAU donne pouvoir à Mme Géraldine KOZIELEK.

Secrétaire de séance : Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN.

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) joue un rôle essentiel dans l'évaluation et l'avis sur les bases fiscales locales, conformément aux dispositions législatives en vigueur. Afin d'assurer son bon fonctionnement, il appartient au conseil municipal de proposer une liste de membres qui sera ensuite soumise à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour validation.

La présente délibération a pour objet de désigner les membres pressentis pour siéger au sein de cette commission, en tenant compte de la diversité des profils et de l'équilibre entre élus et habitants de la commune d'Ectot-l'Auber.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Pour mémoire, le rôle de la CCID est lié à la fiscalité directe locale ; ainsi elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à

l'habitation ; elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et à l'évaluation des propriétés non bâties.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

Adjoint délégué : M. Mathieu BIGOT

Commissaires titulaires : Mme Stéphanie BEUVIN, M. Mathieu BIGOT, M. Gérard BOLLINNE, Mme Fanny CREVEL, M. Fabrice DAJON, M. Vivian DELAFOSSE, Mme Hélène PREVOST, M. Jean-Paul RAFFAITIN, M. Baptiste LE DIEU, Mme Martine MICHEL, Mme Valérie MANUELLI, M. Boris PONTY.

Commissaires suppléants : M. Didier DELAMARE, M. Anthony HILT, Mme Géraldine KOZIELEK, Mme Hélène MELINE, Mme Allison MEUNIER, Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN, Mme Aurélie VINCENT, Mme Nathalie COUILLARD, Mme Nathalie MARRONNIER, Mme Catherine CHERON, M. Eric SCAPPAZONI, Mme Katia BELLEGUEULE.

Cette liste est soumise à l'avis du Conseil Municipal.

Vu le Code général des impôts, notamment les articles 1650 à 1653 relatifs à la composition et aux missions des commissions communales des impôts directs ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement les dispositions relatives aux attributions des conseils municipaux ;

Considérant que la Commission Communale des Impôts Directs est un organe consultatif chargé de donner un avis sur les bases d'imposition des impôts directs locaux ;

Considérant qu'il est nécessaire de proposer une liste de membres titulaires et suppléants, composée d'élus municipaux et d'habitants de la commune, afin de garantir une représentation équilibrée ;

Considérant que la liste des membres proposés doit être transmise à la DGFIP pour validation définitive ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

Article unique : La liste des membres pressentis pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs de la commune d'Ectot-l'Auber est arrêtée comme suit :

Adjoint délégué : M. Mathieu BIGOT

Commissaires titulaires : Mme Stéphanie BEUVIN, M. Mathieu BIGOT, M. Gérard BOLLINNE, Mme Fanny CREVEL, M. Fabrice DAJON, M. Vivian DELAFOSSE, Mme Hélène PREVOST, M. Jean-Paul RAFFAITIN, M. Baptiste LE DIEU, Mme Martine MICHEL, Mme Valérie MANUELLI, M. Boris PONTY.

Commissaires suppléants : M. Didier DELAMARE, M. Anthony HILT, Mme Géraldine KOZIELEK, Mme Hélène MELINE, Mme Allison MEUNIER, Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN, Mme Aurélie VINCENT, Mme Nathalie COUILLARD, Mme Nathalie MARRONNIER, Mme Catherine CHERON, M. Eric SCAPPAZONI, Mme Katia BELLEGUEULE.

Pour extrait certifié conforme,

Ectot-l'Auber, le 14 avril 2026

La secrétaire de séance

Le Maire,

Catherine MOREAU-RAFFAITIN

Nicolas MEKIL